

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

📧 **Secrétariat** : secretariat@paroissescolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

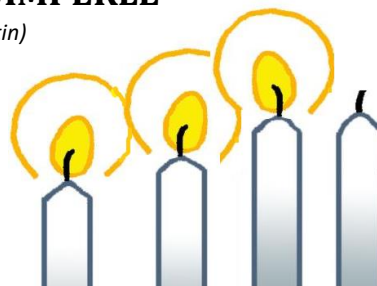
6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎06 52 80 30 29

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n° 614 du 17 au 17 décembre 2022

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSES EN SEMAINE		
Samedi 17 décembre <i>Saint Judicaël, roi de Bretagne et moine</i>	Tréméven	18h00	Mardi 13 décembre <i>Ste Lucie</i>	18h00	ND de Kerbertrand
	Le Trévoux			Mercredi 14 décembre <i>St Jean de la Croix</i>	16h00
	Nizon		18h00		ND de Kerbertrand
Dimanche 18 décembre <i>4^{ème} dimanche de l'Avent</i>	Quimperlé N-Dame	10h30	Jeudi 15 décembre <i>Ste Nino</i>	9h00	Riec
	Clohars			18h00	ND de Kerbertrand
Samedi 24 décembre Veillée de Noël	Mellac	18h00	Vendredi 16 décembre <i>Ste Adélaïde</i>	9h00	Clohars
	Névez			20h30	10h30 Quimperlé N-Dame Messe avec la gendarmerie à l'occasion de la Ste Geneviève
	Querrien				
	Quimperlé N-Dame				
	Clohars				
Riec					
Dimanche 25 décembre NOËL	Quimperlé N-Dame	10h30			
	Moëlan				
	Bannalec				

PRIÈRE DU CHAPELET

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) :

lundi à 17h15 ;

Église de Clohars le mardi à 18h00 ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17h30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18h ;

Église de Riec le mercredi à 18h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 18h00 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 10h00 ;

Église de Tréméven : le dimanche à 17h30.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Église de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h00 à 11h30 ;

Église de Locunolé les mercredis de 20h à 20h30.

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION le **mardi 20 décembre** au cours de la **soirée de la miséricorde** à Notre Dame de l'Assomption : messe à 18h00, veillée, louange et confessions jusqu'à 20h00 (*présence des 3 prêtres de la paroisse*). Il est aussi possible de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

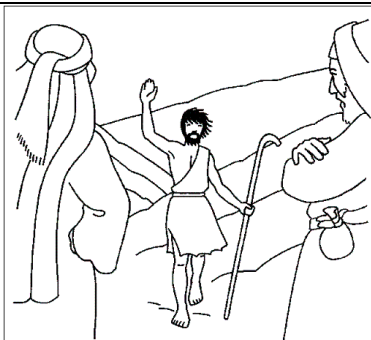
Dimanche 18 décembre au cours de la messe à Notre Dame de Quimperlé sera partagée la **lumière de la Paix de Bethléem**. C'est un événement scout chrétien, portée en France par les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (EEUdF) et les Scouts et Guides de France (SGDF). Il se déroule chaque année pendant la période de l'Avent. Allumée dans la grotte de la nativité à Bethléem, la lumière est rapportée en Autriche, puis



transmise partout en Europe. Elle constitue un symbole de paix, que l'on peut diffuser, recevoir ou encore envoyer à un proche. Les paroissiens qui le souhaitent pourront donc apporter des bougies ou des lanternes pour rapporter chez eux cette lumière et l'y conserver jusqu'à Noël. Une vente de lumignons au profit des jeunes qui partiront aux JMJ l'été prochain aura également lieu à l'entrée et seront bénies par le célébrant (3 euros l'unité /10 euros les 4)

La crèche vivante annoncée le dimanche 18 décembre à 17h00 (horaire de la finale de la coupe du monde de football) est avancée au **samedi 17 décembre à 17H00** dans la courde l'école Notre Dame de Kerbertrand (154 route de Pont-Aven) . Ce spectacle est particulièrement destiné aux enfants et aux jeunes parents. N'hésitez pas à venir, et à distribuer autour de vous les tracts qui sont à votre disposition dans les églises dès ce week-end.

Devons-nous en attendre un autre ?



Saint Jean-Baptiste nous guide dans notre parcours de paix en ce 3^{ème} dimanche de l'Avent. Avec lui, engageons-nous à ne pas céder à la violence envers les autres et à nous soucier de notre prochain en difficulté

Jean-Baptiste : la douce rigueur au service de la paix. Celui qu'on appelle « le précurseur » parcequ'il a annoncé la présence du Messie et désigné Jésus comme Celui qu'Israël attendait, Jean le Baptiste nous apparait de prime abord comme un prédicateur implacable. Il entraînait ses disciples et ses auditeurs dans le désert et nous savons aussi que son régime de vie, ses vêtements comme sa nourriture, témoignaient de son ascétisme ! Et

d'ailleurs il paya cher, rien moins que son assassinat, le fait de dénoncer à Hérode son comportement adultère envers sa belle-sœur Hérodiade. Personnage redoutable et impressionnant, donc, qui voyait déjà la cognée à la racine de l'arbre. Rien de très rassurant dans une telle prédication.

Et pourtant son message n'a rien d'aussi sévère qu'on pourrait le penser en considérant son mode de vie et surtout sa fin tragique. Les conseils qu'il donne à qui le consulte, relève de ce qu'on pourrait appeler les « devoirs d'état » : que les militaires n'abusent pas de leur force sur les populations, que les collecteurs d'impôts n'aillent pas au-delà de ce qu'impose la loi, que chacun apprenne à partager et à se soucier de son prochain autant qu'il le peut. Au fond , Jean-Baptiste énonce ce qui est exigé de chacun par Dieu et son Messie : remplir nos obligations au titre même de notre humanité, ne pas céder à la violence envers autrui en abusant de nos pouvoirs (et chacun en possède quelque peu !), apprendre à se soucier du prochain en difficulté. Ce prophète donne donc à entendre que la fidélité au Tout-Puissant ne consiste pas en exercices ascétiques ou en acrobaties héroïques. Il nous renvoie à ce qui constitue nos tâches quotidiennes souvent bien plus difficiles à remplir que des contraintes factices et artificielles : élever ses enfants du mieux qu'on peut, rester fidèle à ses engagements de toutes sortes, exercer sa profession avec compétence et toute la conscience requise, se soumettre aux lois justes de la Cité, autant d'actes par lesquels nous suivons la volonté de Dieu sur nous. Paradoxe : le Baptiste ne parle aucunement d'actes de piété ou de prière. Sans doute parce que pour lui, être à la hauteur de notre humanité, c'est tenter d'être à la hauteur de ce que Dieu attend de nous ?

Paul VALADIER, sj, professeur émérite des facultés jésuites de Paris. « journal de la Paix » n°577. Avent 2022

Prière

« Seigneur Jésus,
Apprenez-nous à être généreux,
À Vous servir comme Vous le méritez
À donner sans compter,
À combattre sans souci des blessures,
À travailler sans chercher le repos,
À nous dépenser, sans attendre d'autre récompense,
que celle de savoir que nous faisons
Votre Sainte Volonté. »

Cette prière attribuée à saint Ignace de Loyola a été reprise par le Père Jacques SEVIN, jésuite, cofondateur des Scouts de France en 1920, ainsi que de l'Office international des Scouts catholiques. Les premiers mots commençaient par « Ô Verbe de Dieu, apprenez-moi à être généreux », que le Père SEVIN remplaça par « Seigneur Jésus ... ».